

# 5.1

## Avis et communiqués

---

---

#### 5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

### FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

#### Avis d'intention de changer de nom

Conformément à l'article 30.1 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, RLRQ c. I-13.2.2, les coopératives de services financiers suivantes qui détiennent l'autorisation d'exercer au Québec l'activité d'institution de dépôts ont donné avis de leur intention de changer de nom à compter du 11 septembre 2023 :

NOM DE L'INSTITUTION DE DÉPÔTS AUTORISÉE	NOM ENVISAGÉ	ADRESSE DU SIÈGE
Caisse populaire Desjardins d'Alma	Caisse Desjardins d'Alma	600, rue Collard Ouest, C.P. 2036 Alma (Québec) G8B 5W1
Caisse populaire Desjardins du Bassin-de-Chambly	Caisse Desjardins du Bassin-de-Chambly	455, boulevard Brassard Chambly (Québec) J3L 4V6
Caisse populaire de La Prairie	Caisse Desjardins de La Prairie	450, boulevard Taschereau La Prairie (Québec) J5R 1V1
Caisse d'économie Desjardins du personnel municipal (Québec)	Caisse Desjardins du personnel municipal (Québec)	600, boulevard Pierre-Bertrand Bureau 100 Québec (Québec) G1M 3W5

L'Autorité procédera au réexamen des autorisations des institutions de dépôts en raison du changement de leurs noms. La décision sera publiée au Bulletin.

Pour plus d'informations concernant ces institutions de dépôts, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 3 août 2023